

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune d'ANGLES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21850004900018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MOUTIERS LES MAUXFAITS

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A10.3 - Opérations liées aux cessions	48
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A11 - Etat des travaux en régie	51
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	53
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.6 - Etat des engagements reçus	59
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	62
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	63
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Actions de formation des élus	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	70
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	72
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	73
C3.6 - Identification des flux croisés	75
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
D2 - Arrêté et signatures	77

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 85004	Commune d'ANGLES Budget PRINCIPAL	CA 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 881
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	700
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	890,08	0,00
2	Produit des impositions directes/population	598,54	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 039,41	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	128,22	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	219,83	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,93 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,43 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,34 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 656 345,84	G	2 997 766,64
	Section d'investissement	B	635 987,32	H	277 951,65

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	658 018,98 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	191 917,33 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 292 333,16	= G+H+I+J	4 125 654,60
-----------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	135 202,21	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	135 202,21	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 656 345,84	= G+I+K	3 655 785,62
	Section d'investissement	= B+D+F	771 189,53	= H+J+L	469 868,98
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 427 535,37	= G+H+I+J+K+L	4 125 654,60

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	135 202,21	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Commune d'ANGLES - Budget PRINCIPAL - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	94 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 202,21	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	968 800,00	740 804,30	0,00	0,00	227 995,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 229 000,00	1 177 866,81	0,00	0,00	51 133,19
014	Atténuations de produits	217 000,00	207 636,00	0,00	0,00	9 364,00
65	Autres charges de gestion courante	363 118,00	363 093,94	0,00	0,00	24,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 777 918,00	2 489 401,05	0,00	0,00	288 516,95
66	Charges financières	58 000,00	57 513,37	0,00	0,00	486,63
67	Charges exceptionnelles	18 400,00	17 407,80	0,00	0,00	992,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	4 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 858 318,00	2 564 322,22	0,00	0,00	293 995,78
023	Virement à la section d'investissement (2)	622 487,98				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	92 007,00	92 023,62			-16,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		714 494,98	92 023,62			622 471,36
TOTAL		3 572 812,98	2 656 345,84	0,00	0,00	916 467,14
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	31 691,93	0,00	0,00	-1 691,93
70	Produits services, domaine et ventes div	110 660,00	167 405,57	0,00	0,00	-56 745,57
73	Impôts et taxes	1 838 062,00	1 941 667,54	0,00	0,00	-103 605,54
74	Dotations et participations	840 390,00	750 937,19	0,00	0,00	89 452,81
75	Autres produits de gestion courante	84 460,00	85 164,59	0,00	0,00	-704,59
Total des recettes de gestion courante		2 903 572,00	2 976 866,82	0,00	0,00	-73 294,82
76	Produits financiers	5,00	2,55	0,00	0,00	2,45
77	Produits exceptionnels	7 000,00	17 680,67	0,00	0,00	-10 680,67
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 910 577,00	2 994 550,04	0,00	0,00	-83 973,04
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 217,00	3 216,60			1 000,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 217,00	3 216,60			1 000,40
TOTAL		2 914 794,00	2 997 766,64	0,00	0,00	-82 972,64
Pour information		(3) 658 018,98				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 300,00	6 432,08	0,00	4 867,92
204	Subventions d'équipement versées	185 222,00	86 812,20	94 000,00	4 409,80
21	Immobilisations corporelles	689 400,00	276 157,36	41 202,21	372 040,43
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	885 922,00	369 401,64	135 202,21	381 318,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	265 000,00	263 369,08	0,00	1 630,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 523,31			
	Total des dépenses financières	295 523,31	263 369,08	0,00	32 154,23
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 181 445,31	632 770,72	135 202,21	413 472,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 217,00	3 216,60		1 000,40
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 217,00	3 216,60		1 000,40
	TOTAL	1 185 662,31	635 987,32	135 202,21	414 472,78
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	99 250,00	43 623,10	0,00	55 626,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	99 250,00	43 623,10	0,00	55 626,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	180 000,00	142 304,93	0,00	37 695,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	180 000,00	142 304,93	0,00	37 695,07
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	279 250,00	185 928,03	0,00	93 321,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	622 487,98			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	92 007,00	92 023,62		-16,62
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	714 494,98	92 023,62		622 471,36
	TOTAL	993 744,98	277 951,65	0,00	715 793,33

Commune d'ANGLES - Budget PRINCIPAL - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 191 917,33			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	740 804,30		740 804,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 177 866,81		1 177 866,81
014	Atténuations de produits	207 636,00		207 636,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	363 093,94		363 093,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	57 513,37	0,00	57 513,37
67	Charges exceptionnelles	17 407,80	20,00	17 427,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	92 003,62	92 003,62
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 564 322,22	92 023,62	2 656 345,84
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 216,60	3 216,60
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	263 369,08	0,00	263 369,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 432,08	0,00	6 432,08
204	Subventions d'équipement versées	86 812,20	0,00	86 812,20
21	Immobilisations corporelles (6)	276 157,36	0,00	276 157,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	632 770,72	3 216,60	635 987,32
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 691,93		31 691,93
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	167 405,57		167 405,57
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 941 667,54		1 941 667,54
74	Dotations et participations	750 937,19		750 937,19
75	Autres produits de gestion courante	85 164,59	0,00	85 164,59
76	Produits financiers	2,55	0,00	2,55
77	Produits exceptionnels	17 680,67	3 216,60	20 897,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 994 550,04	3 216,60	2 997 766,64
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				658 018,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	142 304,93	0,00	142 304,93
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	43 623,10	0,00	43 623,10
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	20,00	20,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		92 003,62	92 003,62
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		185 928,03	92 023,62	277 951,65
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				191 917,33

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	968 800,00	740 804,30	0,00	0,00	227 995,70
60611	Eau et assainissement	7 400,00	8 371,36	0,00	0,00	-971,36
60612	Energie - Electricité	90 000,00	69 929,65	0,00	0,00	20 070,35
60621	Combustibles	38 000,00	38 407,27	0,00	0,00	-407,27
60622	Carburants	10 000,00	8 746,98	0,00	0,00	1 253,02
60623	Alimentation	42 000,00	17 031,45	0,00	0,00	24 968,55
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	485,73	0,00	0,00	1 014,27
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	13 244,46	0,00	0,00	755,54
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	13 795,99	0,00	0,00	16 204,01
60633	Fournitures de voirie	12 000,00	4 747,55	0,00	0,00	7 252,45
60636	Vêtements de travail	5 000,00	3 067,31	0,00	0,00	1 932,69
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 428,63	0,00	0,00	-428,63
6067	Fournitures scolaires	13 500,00	11 799,42	0,00	0,00	1 700,58
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	28 650,71	0,00	0,00	-3 650,71
611	Contrats de prestations de services	58 280,00	94 689,42	0,00	0,00	-36 409,42
6135	Locations mobilières	25 100,00	24 688,52	0,00	0,00	411,48
61521	Entretien terrains	102 000,00	76 496,61	0,00	0,00	25 503,39
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 000,00	16 809,02	0,00	0,00	73 190,98
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	2 039,10	0,00	0,00	2 960,90
615231	Entretien, réparations voiries	130 000,00	62 744,13	0,00	0,00	67 255,87
615232	Entretien, réparations réseaux	22 600,00	40 527,23	0,00	0,00	-17 927,23
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	7 321,59	0,00	0,00	4 678,41
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	11 018,46	0,00	0,00	-1 018,46
6156	Maintenance	41 000,00	37 414,57	0,00	0,00	3 585,43
6161	Multirisques	14 000,00	13 000,90	0,00	0,00	999,10
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	2 303,29	0,00	0,00	1 196,71
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	3 883,50	0,00	0,00	116,50
6188	Autres frais divers	8 000,00	6 103,89	0,00	0,00	1 896,11
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	109,51	0,00	0,00	-109,51
6226	Honoraires	2 500,00	196,67	0,00	0,00	2 303,33
6227	Frais d'actes et de contentieux	600,00	240,00	0,00	0,00	360,00
6228	Divers	500,00	343,48	0,00	0,00	156,52
6231	Annonces et insertions	500,00	108,00	0,00	0,00	392,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 300,00	10 659,60	0,00	0,00	4 640,40
6236	Catalogues et imprimés	1 700,00	808,31	0,00	0,00	891,69
6237	Publications	17 850,00	14 484,00	0,00	0,00	3 366,00
6238	Divers	33 000,00	27 222,69	0,00	0,00	5 777,31
6247	Transports collectifs	11 000,00	4 427,50	0,00	0,00	6 572,50
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 038,17	0,00	0,00	961,83
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	9 514,18	0,00	0,00	-514,18
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	16 402,18	0,00	0,00	-1 402,18
627	Services bancaires et assimilés	100,00	37,65	0,00	0,00	62,35
6281	Concours divers (cotisations)	2 200,00	1 984,93	0,00	0,00	215,07
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	150,00	120,97	0,00	0,00	29,03
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 600,00	2 958,20	0,00	0,00	1 641,80
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	13 000,00	10 846,49	0,00	0,00	2 153,51
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	446,45	0,00	0,00	-446,45
6288	Autres services extérieurs	3 100,00	4 542,91	0,00	0,00	-1 442,91
63512	Taxes foncières	5 000,00	4 729,00	0,00	0,00	271,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6358	Autres droits	320,00	310,00	0,00	0,00	10,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 000,00	3 526,67	0,00	0,00	3 473,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 229 000,00	1 177 866,81	0,00	0,00	51 133,19
6218	Autre personnel extérieur	0,00	447,23	0,00	0,00	-447,23
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 500,00	660,00	0,00	0,00	840,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	14 013,39	0,00	0,00	986,61
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 978,00	0,00	0,00	22,00
6411	Personnel titulaire	780 000,00	770 275,39	0,00	0,00	9 724,61
6413	Personnel non titulaire	50 000,00	49 958,32	0,00	0,00	41,68
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 000,00	107 966,00	0,00	0,00	17 034,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	190 000,00	167 902,42	0,00	0,00	22 097,58
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	2 025,00	0,00	0,00	-25,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 500,00	39 672,62	0,00	0,00	-3 172,62
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 500,00	2 247,00	0,00	0,00	253,00
64731	Allocations chômage versées directement	8 000,00	6 852,30	0,00	0,00	1 147,70
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 000,00	6 882,00	0,00	0,00	118,00

Commune d'ANGLES - Budget PRINCIPAL - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	1 180,33	0,00	0,00	2 319,67
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	5 806,81	0,00	0,00	193,19
014	Atténuations de produits	217 000,00	207 636,00	0,00	0,00	9 364,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 500,00	3 125,00	0,00	0,00	-625,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	2 000,00	1 344,00	0,00	0,00	656,00
739221	FNGIR	203 300,00	203 167,00	0,00	0,00	133,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
65	Autres charges de gestion courante	363 118,00	363 093,94	0,00	0,00	24,06
6518	Autres	2 000,00	1 997,26	0,00	0,00	2,74
6531	Indemnités	80 000,00	76 656,49	0,00	0,00	3 343,51
6532	Frais de mission	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	4 700,00	4 442,02	0,00	0,00	257,98
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	6 834,00	0,00	0,00	166,00
6535	Formation	3 000,00	960,00	0,00	0,00	2 040,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6542	Créances éteintes	0,00	45,90	0,00	0,00	-45,90
6553	Service d'incendie	47 268,00	47 267,68	0,00	0,00	0,32
65548	Autres contributions	80 650,00	101 940,45	0,00	0,00	-21 290,45
657362	Subv. fonct. CCAS	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 400,00	899,00	0,00	0,00	501,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	98 300,00	85 120,24	0,00	0,00	13 179,76
65888	Autres	3 300,00	1 930,90	0,00	0,00	1 369,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 777 918,00	2 489 401,05	0,00	0,00	288 516,95
66	Charges financières (b)	58 000,00	57 513,37	0,00	0,00	486,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	58 000,00	57 513,37	0,00	0,00	486,63
67	Charges exceptionnelles (c)	18 400,00	17 407,80	0,00	0,00	992,20
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6714	Bourses et prix	800,00	850,63	0,00	0,00	-50,63
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	25,57	0,00	0,00	574,43
6745	Subv. aux personnes de droit privé	16 225,00	16 395,00	0,00	0,00	-170,00
678	Autres charges exceptionnelles	275,00	136,60	0,00	0,00	138,40
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 858 318,00	2 564 322,22	0,00	0,00	293 995,78
023	Virement à la section d'investissement	622 487,98	0,00			622 487,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	92 007,00	92 023,62			-16,62
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	20,00			-20,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	92 007,00	92 003,62			3,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		714 494,98	92 023,62			622 471,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		714 494,98	92 023,62			622 471,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 572 812,98	2 656 345,84	0,00	0,00	916 467,14
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	31 691,93	0,00	0,00	-1 691,93
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6097	RRR obtenus sur achats de marchandises	0,00	1 764,19	0,00	0,00	-1 764,19
6419	Remboursements rémunérations personnel	28 000,00	29 927,74	0,00	0,00	-1 927,74
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	110 660,00	167 405,57	0,00	0,00	-56 745,57
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	4 100,00	0,00	0,00	900,00
70312	Redevances funéraires	500,00	70,00	0,00	0,00	430,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 000,00	4 673,50	0,00	0,00	-673,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 000,00	85 089,70	0,00	0,00	-55 089,70
70688	Autres prestations de services	700,00	491,55	0,00	0,00	208,45
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	536,60	0,00	0,00	-36,60
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	4 000,00	2 814,08	0,00	0,00	1 185,92
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	52 500,00	48 663,20	0,00	0,00	3 836,80
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	362,88	0,00	0,00	-362,88
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 530,00	6 529,92	0,00	0,00	0,08
70878	Remb. frais par d'autres redevables	6 930,00	14 074,14	0,00	0,00	-7 144,14
73	Impôts et taxes	1 838 062,00	1 941 667,54	0,00	0,00	-103 605,54
73111	Impôts directs locaux	1 620 000,00	1 724 384,00	0,00	0,00	-104 384,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73211	Attribution de compensation	54 062,00	54 062,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	12 000,00	13 489,04	0,00	0,00	-1 489,04
7351	Taxe consommation finale d'électricité	1 000,00	698,57	0,00	0,00	301,43
7362	Taxes de séjour	65 000,00	75 369,43	0,00	0,00	-10 369,43
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	85 000,00	73 664,50	0,00	0,00	11 335,50
74	Dotations et participations	840 390,00	750 937,19	0,00	0,00	89 452,81
7411	Dotation forfaitaire	326 200,00	326 257,00	0,00	0,00	-57,00
74121	Dotation de solidarité rurale	160 000,00	166 005,00	0,00	0,00	-6 005,00
74127	Dotation nationale de péréquation	140 000,00	141 076,00	0,00	0,00	-1 076,00
744	FCTVA	13 000,00	13 748,36	0,00	0,00	-748,36
74718	Autres participations Etat	38 000,00	2 106,91	0,00	0,00	35 893,09
7472	Participat° Régions	460,00	466,50	0,00	0,00	-6,50
7473	Participat° Départements	430,00	1 368,00	0,00	0,00	-938,00
74748	Participat° Autres communes	90 500,00	90 338,42	0,00	0,00	161,58
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 800,00	9 571,00	0,00	0,00	2 229,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	84 460,00	85 164,59	0,00	0,00	-704,59
752	Revenus des immeubles	19 460,00	20 162,77	0,00	0,00	-702,77
7588	Autres produits div. de gestion courante	65 000,00	65 001,82	0,00	0,00	-1,82
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 903 572,00	2 976 866,82	0,00	0,00	-73 294,82
76	Produits financiers (b)	5,00	2,55	0,00	0,00	2,45
764	Revenus valeurs mobilières de placement	5,00	2,55	0,00	0,00	2,45
77	Produits exceptionnels (c)	7 000,00	17 680,67	0,00	0,00	-10 680,67
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	3 571,30	0,00	0,00	-2 571,30
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	20,00	0,00	0,00	-20,00
7788	Produits exceptionnels divers	6 000,00	14 089,37	0,00	0,00	-8 089,37
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 910 577,00	2 994 550,04	0,00	0,00	-83 973,04
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	4 217,00	3 216,60			1 000,40
722	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00			1 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 217,00	3 216,60			0,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 217,00	3 216,60			1 000,40
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 914 794,00	2 997 766,64	0,00	0,00	-82 972,64
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		658 018,98				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	11 300,00	6 432,08	0,00	4 867,92
202	Frais réalisat° documents urbanisme	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2031	Frais d'études	1 300,00	2 600,00	0,00	-1 300,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	3 832,08	0,00	-3 832,08
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	185 222,00	86 812,20	94 000,00	4 409,80
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	0,00	1 207,20	0,00	-1 207,20
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	185 222,00	85 605,00	94 000,00	5 617,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	689 400,00	276 157,36	41 202,21	372 040,43
2128	Autres agencements et aménagements	42 600,00	34 710,47	0,00	7 889,53
21312	Bâtiments scolaires	73 000,00	15 350,12	0,00	57 649,88
21318	Autres bâtiments publics	244 300,00	73 404,35	27 574,15	143 321,50
2138	Autres constructions	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
2151	Réseaux de voirie	128 200,00	93 111,01	1 234,80	33 854,19
2152	Installations de voirie	6 000,00	9 324,69	0,00	-3 324,69
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	1 420,32	0,00	-1 420,32
2158	Autres installat°, matériel et outillage	31 000,00	12 968,47	0,00	18 031,53
2183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	3 310,22	10 200,00	11 489,78
2184	Mobilier	0,00	775,20	0,00	-775,20
2188	Autres immobilisations corporelles	44 300,00	31 782,51	2 193,26	10 324,23
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		885 922,00	369 401,64	135 202,21	381 318,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	265 000,00	263 369,08	0,00	1 630,92
1641	Emprunts en euros	265 000,00	263 369,08	0,00	1 630,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 523,31			
Total des dépenses financières		295 523,31	263 369,08	0,00	32 154,23
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 181 445,31	632 770,72	135 202,21	413 472,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 217,00	3 216,60		1 000,40
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	3 217,00	3 216,60		0,40
13918	Autres subventions d'équipement	3 217,00	3 216,60		0,40
	Charges transférées (6)	1 000,00	0,00		1 000,00
2118	Autres terrains	1 000,00	0,00		1 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 217,00	3 216,60		1 000,40
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 185 662,31	635 987,32	135 202,21	414 472,78
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	99 250,00	43 623,10	0,00	55 626,90
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	500,00	0,00	-500,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 770,00	3 770,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	62 080,00	39 353,10	0,00	22 726,90
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
1342	Amendes de police non transférable	3 400,00	0,00	0,00	3 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		99 250,00	43 623,10	0,00	55 626,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	180 000,00	142 304,93	0,00	37 695,07
10222	FCTVA	90 000,00	64 438,18	0,00	25 561,82
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	77 866,75	0,00	12 133,25
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		180 000,00	142 304,93	0,00	37 695,07
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		279 250,00	185 928,03	0,00	93 321,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement	622 487,98			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	92 007,00	92 023,62		-16,62
2151	Réseaux de voirie	0,00	20,00		-20,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 346,00	7 345,41		0,59
28031	Frais d'études	5 183,00	5 182,40		0,60
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	4 820,00	4 819,06		0,94
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	2 107,00	2 107,29		-0,29
28041582	GFP : Bâtiments, installations	19,00	18,12		0,88
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	70 716,00	70 715,97		0,03
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 816,00	1 815,37		0,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		714 494,98	92 023,62		622 471,36
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		714 494,98	92 023,62		622 471,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		993 744,98	277 951,65	0,00	715 793,33
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		191 917,33			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 143 411,57									
1641 Emprunts en euros (total)					4 143 411,57									
10000848737	Direction CREDIT AGRICOLE ATL. VENDEE	02/11/2017	01/12/2017	27/05/2018	900 000,00	F		1,650	1,658		S	X Echéance constante		A-1
6992465	Direction CAISSE D EPARGNE PAYS LOIRE	01/07/2006	01/07/2006	25/07/2006	500 000,00	F		4,140	4,140		T	X Echéance constante		A-1
7097089	Direction CAISSE D EPARGNE PAYS LOIRE	01/01/2007	01/01/2007	25/01/2007	300 000,00	F		3,890	3,890		T	X Echéance constante		A-1
8275131	Direction CAISSE D EPARGNE PAYS LOIRE	28/11/2012	05/12/2012	15/03/2013	800 000,00	F		4,390	4,390		T	X Echéance constante		A-1
MON518021EUR/0518740/001	Direction LA BANQUE POSTALE	03/11/2017	01/12/2017	01/03/2018	655 177,80	F		1,390	1,399		T	X Echéance constante		A-1
MON518022EUR/0518741/001	Direction LA BANQUE POSTALE	03/11/2017	01/12/2017	01/03/2018	88 233,77	F		0,860	0,866		T	X Echéance constante		A-1
MON533856EUR/0535308/001	Direction LA BANQUE POSTALE	05/08/2020	16/09/2020	01/01/2021	900 000,00	F		0,890	0,894		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Commune d'ANGLES - Budget PRINCIPAL - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 143 411,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 674 370,85					263 369,08	57 513,37	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 674 370,85					263 369,08	57 513,37	0,00	0,00
10000848737		0,00	A-1	742 852,92	15,92	F		1,658	40 260,37	12 755,97	0,00	0,00
6992465		0,00	A-1	158 309,92	4,58	F		4,140	29 561,41	7 322,87	0,00	0,00
7097089		0,00	A-1	102 375,27	5,08	F		3,890	17 249,55	4 403,81	0,00	0,00
8275131		0,00	A-1	383 693,90	6,00	F		4,390	54 734,47	18 354,13	0,00	0,00
MON518021EUR/0518740/001		0,00	A-1	403 961,41	6,00	F		1,399	64 117,27	6 173,05	0,00	0,00
MON518022EUR/0518741/001		0,00	A-1	24 478,70	1,50	F		0,866	16 144,74	297,38	0,00	0,00
MON533856EUR/0535308/001		0,00	A-1	858 698,73	18,83	F		0,894	41 301,27	8 206,16	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune d'ANGLES - Budget PRINCIPAL - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 674 370,85					263 369,08	57 513,37	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 674 370,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Dépenses liées au PLU cpte 202	10	31/05/2011
L	frais d'études compte 2031	5	31/05/2011
L	subv. versées au compte 204131	5	31/05/2011
L	subv. versées au compte 204172	15	31/05/2011
L	subv. versées au compte 2042	5	31/05/2011
L	Fonds de concours 2041512	10	20/07/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		298 740,31	I 266 585,68
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		265 000,00	263 369,08
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	265 000,00	263 369,08
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		33 740,31	3 216,60
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 217,00	3 216,60
020	Dépenses imprévues	30 523,31	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	266 585,68	135 202,21	0,00	401 787,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		894 494,98	III 234 308,55
Ressources propres externes de l'année (a)		180 000,00	142 304,93
10222	FCTVA	90 000,00	64 438,18
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	77 866,75
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		714 494,98	92 003,62
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 346,00	7 345,41
28031	Frais d'études	5 183,00	5 182,40
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	4 820,00	4 819,06
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	2 107,00	2 107,29
28041582	GFP : Bâtiments, installations	19,00	18,12
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	70 716,00	70 715,97
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 816,00	1 815,37
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	622 487,98	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	234 308,55	0,00	191 917,33	0,00	426 225,88

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	401 787,89
Ressources propres disponibles	IV	426 225,88
Solde	V = IV – II (3)	24 437,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/01/2021	Groupe scolaire (Assistance mo pôle mairie/centre de loisirs/école/bibliothèque)	1 300,00	0,00	0
14/01/2021	Groupe scolaire (Installation porte coupe feu couloir étage école primaire)	7 795,84	0,00	0
14/01/2021	Voirie (Acquisition panneaux de signalisation)	1 172,40	0,00	0
21/01/2021	Matériel informatique (ordinateur intel core I3 ST)	584,38	0,00	0
24/02/2021	Eclairage public (Travaux d'éclairage Route de la Cigogne)	1 394,00	0,00	0
24/02/2021	Théâtre (chemisage)	4 773,98	0,00	0
09/03/2021	La poste (travaux ouvertures)	2 400,00	0,00	0
09/03/2021	Voirie (Acquisition panneau de signalisation)	286,20	0,00	0
09/03/2021	Création d'un plateau sportif (Chenillée)	5 414,04	0,00	0
26/03/2021	Harnais forstier STIHL	138,21	0,00	0
01/04/2021	Eclairage public (txx Impasse de la Dugeonnière)	890,00	0,00	0
01/04/2021	Voirie (Plaque de rue "Rue Nationale")	72,00	0,00	0
08/04/2021	Groupe scolaire (Assistance maîtrise d'ouvrage pôle mairie/centre de loisirs/éco	1 300,00	0,00	0
08/04/2021	Eclairage public (Txv Rue Albert Deman)	3 698,00	0,00	0
08/04/2021	Théâtre (fournitures et poses de fauteuil)	37 971,30	0,00	0
08/04/2021	Caserne pompiers (assainissement)	6 930,00	0,00	0
23/04/2021	Police Municipale (Caisse de transport)	652,99	0,00	0
23/04/2021	Police Municipale (Caméra piéton offline body 2)	1 231,20	0,00	0
27/04/2021	Plateau sportif (Chenillée)	10 430,40	0,00	0
30/04/2021	Tribunes-vestiaires (fouritures et pose de menuiseries)	2 284,58	0,00	0
11/05/2021	Détente Angloise (rénovation et extension)	600,00	0,00	0
11/05/2021	Détente angloise (rénovation et extension)	1 795,98	0,00	0
11/05/2021	Matériel informatique (brother ads-1700SW scanner)	399,00	0,00	0
17/05/2021	Voirie (panneau de rue "Rue du Stade")	72,00	0,00	0
17/05/2021	Voirie (Panneaux de signalisation)	949,80	0,00	0
26/05/2021	Voirie (panneaux de signalisation)	3 326,40	0,00	0
26/05/2021	Sonorisation CDF	1 000,00	0,00	0
01/06/2021	Numérisation des registres d'Etat civil	2 320,56	0,00	0
15/06/2021	Plateau sportif (clôtures)	2 618,17	0,00	0
18/06/2021	Plateau sportif (achat machines)	19 652,81	0,00	0
25/06/2021	Plateau sportif (clôtures)	2 009,09	0,00	0
29/06/2021	Groupe scolaire (jeux nénuphars)	1 530,24	0,00	0
06/07/2021	Voirie (mobilier urbain)	1 123,24	0,00	0
13/07/2021	Voirie (mobilier urbain)	911,45	0,00	0
13/07/2021	Tailles Haies	1 096,99	0,00	0
16/07/2021	Voirie (Travaux de voirie Rue des Ciboires)	14 980,44	0,00	0
16/07/2021	Voirie (Travaux de voirie Rue des Ciboires)	4 957,20	0,00	0
16/07/2021	Voirie (Travaux de voirie Rue des Ciboires -création grilles EP)	531,00	0,00	0
16/07/2021	Aspirateur Dorsal 230V (Théâtre)	261,30	0,00	0
16/07/2021	Vitrine double battants (Eglise)	954,89	0,00	0
16/07/2021	Outils (plate forme télescopique)	528,59	0,00	0
16/07/2021	Mobilier urbain (bancs et corbeilles)	876,00	0,00	0
16/07/2021	Caserne pompiers (installation d'une antenne)	8 257,60	0,00	0
05/08/2021	Eclairage public (Travaux Route de la Tranche)	9 118,00	0,00	0
05/08/2021	Eclairage public (Travaux Rte de la Tranche)	13 831,00	0,00	0
05/08/2021	Bâtiment périscolaire (AMO extension Centre et Accueil de loisirs)	505,09	0,00	0
10/08/2021	Groupe scolaire (réalisation d'un sol souple)	1 475,62	0,00	0
10/08/2021	Groupe scolaire (luminaires salle des maitres)	520,18	0,00	0
10/08/2021	La Poste (travaux d'ouvertures)	2 187,29	0,00	0
10/08/2021	Groupe scolaire (étagères salle des maitres)	775,20	0,00	0
10/08/2021	Poteaux volley , fourreaux et filet tennis	611,00	0,00	0
20/08/2021	Détente Angloise (rénovation et extension)	2 570,20	0,00	0
07/09/2021	Outils (désherbeur mécanique StabNet 90)	7 902,00	0,00	0
09/09/2021	Stores vénitiens (école publique)	260,34	0,00	0
15/09/2021	Outils (désherbeur gaz)	267,00	0,00	0
20/09/2021	Numérisation des actes d'Etat civil	1 511,52	0,00	0
24/09/2021	Sonorisation CDF	950,20	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
24/09/2021	Sonorisation CDF	480,00	0,00	0
29/09/2021	Outillage (sercleuse tractée)	2 090,00	0,00	0
12/10/2021	Voirie (Démolition d'un murêt pour allongement d'une piste cyclable)	1 602,37	0,00	0
12/10/2021	Matériel informatique (imprimante HP laser JET PRO M15W - RH)	189,64	0,00	0
25/10/2021	Local pétanque (volet mécanique)	1 674,34	0,00	0
25/10/2021	Détente Anglaise (rénovation et extension)	1 959,08	0,00	0
27/10/2021	Extincteurs,déclencheur,panneaux	1 420,32	0,00	0
10/11/2021	Bâtiment périscolaire (AMO extension Centre et Accueil de loisirs)	2 872,80	0,00	0
12/11/2021	Voirie (Travaux de voirie Route du Lay)	71 040,00	0,00	0
17/11/2021	Eclairage public (Effacement de réseau Rue Albert Deman)	16 044,00	0,00	0
22/11/2021	Etude de production d'énergie à partir de sources renouvelables	1 207,20	0,00	0
22/11/2021	Eclairage public (travaux d'éclairage L.RN.005.20.002)	329,00	0,00	0
25/11/2021	Eclairage public (Travaux d'éclairage Route de la Tranche sur mer)	40 301,00	0,00	0
02/12/2021	Mobilier urbain (bancs malou pin traité)	1 113,60	0,00	0
02/12/2021	Police Municipale (kit taser x2)	3 859,63	0,00	0
07/12/2021	Groupe scolaire (installation d'une sirène côté cour maternelle)	334,31	0,00	0
07/12/2021	Groupe scolaire (centrale alarme et installation déclencheur)	972,68	0,00	0
07/12/2021	Voirie (Chevalets L'Etat d'esprit Anglois)	1 411,20	0,00	0
09/12/2021	Materiel informatique (2 ordinateurs portables Terra Mobile)	1 440,00	0,00	0
13/12/2021	Elageuse PK4	129,00	0,00	0
16/12/2021	Matériel informatique (ordinateur portable TERRA MOBILE RF)	697,20	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		355 124,28	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	20,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	20,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 994 550,04

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ANGLES LONGEVILLE BASKET CLUB	855,00	
Association COMITE DEP LIGUE NAT CONTRE LE CANCER	100,00	
Association ECOLE DE DANSE ANGLOISE	1 350,00	
Association OGEK ANGLES	76 347,24	
Association PING PONG CLUB ANGLOIS	540,00	
Association RASED	180,00	
Association TI CHOU-TIT'ROSE	200,00	
Association UNION SPORTIVE ST MICHEL TRIAIZE LA TRANCHE	1 620,00	
ANGLES L'AIGUILLON		
Association VOL-AU-VENT	90,00	
<u>Entreprises</u>		
Association SEWAKHAW MUAY THAI GYM	225,00	
CADORET Frédéric	135,00	
CHAIGNEAU Laëtitia	510,00	
CLUSEAU Céline Chantal	780,00	
LEMOUARI Abdelmajid	735,00	
SARL ESPACE COIFFURE	495,00	
SARL FRERES BONNIN	1 590,00	
SARL LA BOUCHERIE D'ANGLES	4 710,00	
SARL RACINE RESTAURANT	195,00	
SAS CAVAC DISTRIBUTION	1 170,00	
SAS LA ROSE D'ANTAN	2 595,00	
SNC SNC SONNETTE	1 065,00	
Société Civile SCEA L'AUBEPIN	75,00	
TRONCHET Christine	480,00	
<u>Personnes physiques</u>		
CHEVILLON Jérémy	1 500,00	
GENAIS Aurélie	1 500,00	
<u>Autres</u>		
Association FONDS DEPART ACTION SOCIALE	899,00	
CAVE BREGEON	1 215,00	
DOUIN BOULANGERIE	645,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
Mairie COMMUNE MOUTIERS	613,00	
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
Centre CCAS	35 000,00	
Syndicat SYDEV	86 812,20	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	224 226,44	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,00	7,00	6,88	0,00	6,88
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	1,00	4,00	3,88	0,00	3,88
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	1,00	16,00	15,60	0,00	15,60
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	1,00	3,00	2,60	0,00	2,60
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	3,00	4,00	2,24	0,00	2,24
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Adjoint d'animation territorial	C	0,00	2,00	2,00	0,34	0,00	0,34
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,00	5,00	29,00	26,72	0,00	26,72

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

Commune d'ANGLES - Budget PRINCIPAL - CA - 2021

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Remplac maladie	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Accroissement	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
FALANTIN Christian	Comprendre le budget
FALANTIN Christian	Travailler à l'élaboration du budget de ma commune
FLORI Josette	Compte administratif et budget, travailler à l'analyse des résultats de ma commune
FLORI Josette	Travailler à l'élaboration du budget de ma commune
GREGOIRE Sophie	Le Conseil Municipal
JOUANE Françoise	Découverte de l'environnement territorial et des enjeux du mandat local
MASSON Catherine	Le Conseil Municipal
SUJEVIC Bruno	Le Conseil Municipal

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 185 662,31	635 987,32	135 202,21	414 472,78
RECETTES	1 185 662,31	469 868,98	0,00	715 793,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 572 812,98	2 656 345,84	0,00	916 467,14
RECETTES	3 572 812,98	3 655 785,62	0,00	-82 972,64

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Budget LES NUITS DE LA TOUR / N°SIRET : 21850004900091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 199,00	0,00	0,00	23 199,00
RECETTES	23 199,00	23 199,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	72 291,57	71 637,01	0,00	654,56
RECETTES	72 291,57	62 380,07	0,00	9 911,50

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 208 861,31	635 987,32	135 202,21	437 671,78
RECETTES	1 208 861,31	493 067,98	0,00	715 793,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 645 104,55	2 727 982,85	0,00	917 121,70
RECETTES	3 645 104,55	3 718 165,69	0,00	-73 061,14
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 853 965,86	3 363 970,17	135 202,21	1 354 793,48
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 853 965,86	4 211 233,67	0,00	642 732,19

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 208 861,31	635 987,32	135 202,21	437 671,78
RECETTES	1 208 861,31	493 067,98	0,00	715 793,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 645 104,55	2 727 982,85	0,00	917 121,70
RECETTES	3 645 104,55	3 718 165,69	0,00	-73 061,14
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 853 965,86	3 363 970,17	135 202,21	1 354 793,48
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 853 965,86	4 211 233,67	0,00	642 732,19

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	2 897 000,00	6,25	31,47	110,50	911 686,00	123,67
TFPNB	200 600,00	20,24	44,73	0,00	89 728,00	20,24
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 097 600,00	-57,79			1 001 414,00	-36,16

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 21
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 VOTES :
 Pour : 17
 Contre : 4
 Abstentions : 0

Date de convocation : 15/02/2022

Présenté par (1) Le Maire.
 A Angles, le 22/02/2022
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Angles, le 22/02/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BOURGEOIS Valérie	
BRUSCINO Magalie	
BYROTHEAU Corine	
CHALEMBERT-AVISSE Michel	
CHAVET Vanessa	
DAMBREVILLE Anne-Pierre	
FALGUIERES Alain	
FLORI Josette	
FOUCHARD Jacques	
GABORIEAU Romain	
GREGOIRE Sophie	
GUERINEAU Jean-Michel	
JOUANE Françoise	
LASCAUX Marie-Denise	
LELIEVRE Marc	
MASSON Catherine	
PATEAU Jean-Yves	
PHELIPPEAU Jacques	
RAZAT Frédéric	
RENOU Aurélie	
SUJEVIC Bruno	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

THOUVIGNON Pascal	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.